

Raccordement ferroviaire Cornavin-Cointrin: au service de la Suisse occidentale

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **113 (1987)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-76379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

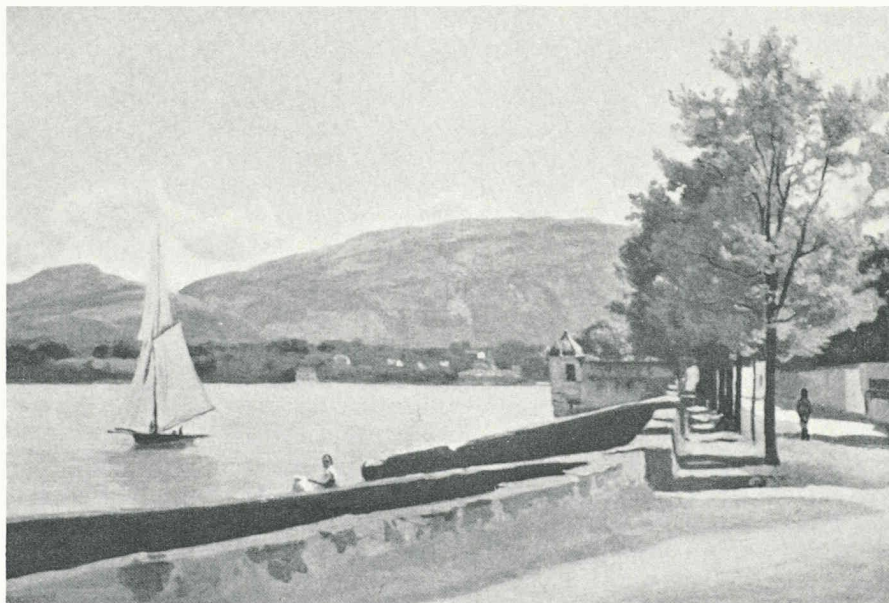
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Raccordement ferroviaire Cornavin-Cointrin : au service de la Suisse occidentale



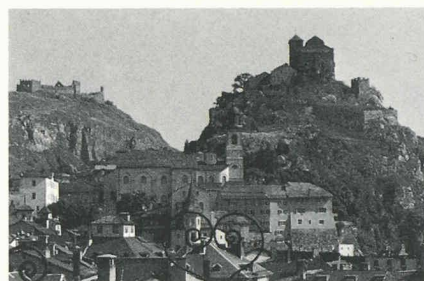
On a dit parfois que Genève avait manqué son rendez-vous avec le rail. Aujourd'hui notre canton voit se concrétiser de longs et patients efforts visant à relier par le train la gare de Genève-Cornavin à l'aéroport de Genève-Cointrin. En effet, cette liaison sera réalité dès le 31 mai prochain et son succès est attendu, puisque dès sa mise en service 2 millions de passagers par an sont prévus.

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève considère que cette infrastructure non seulement sera au service de Genève et de son aéroport, mais représentera avant tout un avantage important pour l'ensemble de la Suisse occidentale, zone d'influence naturelle de l'aéroport de Genève-Cointrin. L'économie des cantons romands, du point de vue des affaires comme d'un point de vue

touristique, devra sans nul doute bénéficier de cet accès direct à l'aéroport.

L'aéroport de Cointrin ne sera cependant pas le seul élément relié de cette manière directement avec le centre de Genève et, plus loin, la Suisse romande. En effet, Palexpo, qui abrite des expositions et des congrès d'audience internationale et qui intéressent l'ensemble de la population helvétique, tels Telecom ou le Salon international de l'automobile, est situé à proximité immédiate de ce nouveau terminus.

La région de l'aéroport a connu au cours de ces dernières années un développement économique considérable. En effet, nombreuses sont les entreprises, les centres commerciaux et les hôtels qui ont choisi de s'établir à cet endroit. L'accroissement du volume d'activité



dans ce secteur a naturellement une influence sur la demande de transport. Les quelque 200 trains qui relieront chaque jour entre elles les gares de Cointrin et de Cornavin en six minutes représenteront pour l'usager un moyen de transport urbain rapide, sûr et favorable pour l'environnement.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Etat genevois considère la réalisation de cette liaison ferroviaire comme un événement d'importance majeure pour la Suisse occidentale et le canton de Genève.

A terme, elle devra être suivie par le raccordement de la gare de Cornavin à celle des Eaux-Vives, située sur la rive gauche du lac, et qui est elle-même prolongée par le réseau ferroviaire de Haute-Savoie.

*Au nom du Conseil d'Etat
de la République
et Canton de Genève*

Le chancelier :

Le président :

